

L'Yon à la Roche-sur-Yon

Suivi des populations piscicoles du site d'Alluchon

3 années après travaux de restauration de la continuité écologique

Les suivis de la Fédération de
Pêche de la Vendée - 2020

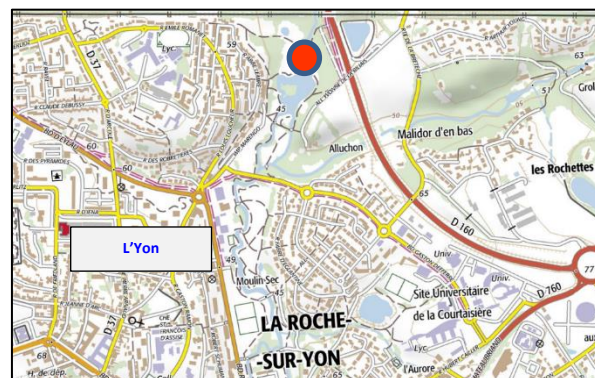
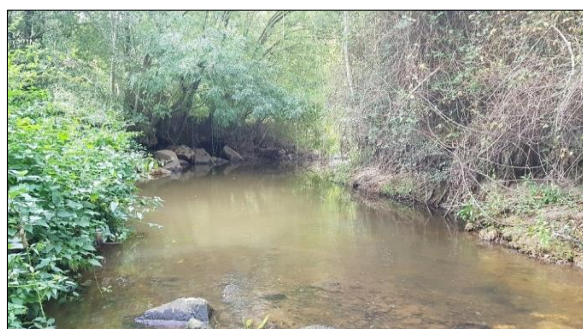


L'Yon, en aval du barrage de Moulin Papon, est fortement perturbé par la présence de nombreux ouvrages hydrauliques qui ponctuent son cours et modifient le profil de ce cours d'eau. Sur le site d'Alluchon au nord de LA ROCHE-SUR-YON, deux ouvrages de type vannes hydrauliques avaient été aménagés sur le cours de l'Yon, il y a plusieurs années afin de former un étang d'agrément.

Ces ouvrages ont par contre fortement altéré la dynamique hydro morphologique de cette rivière en la transformant en un plan d'eau sur près de 200 mètres en amont et en modifiant les espèces piscicoles initialement présentes dans l'Yon sur ce même site.

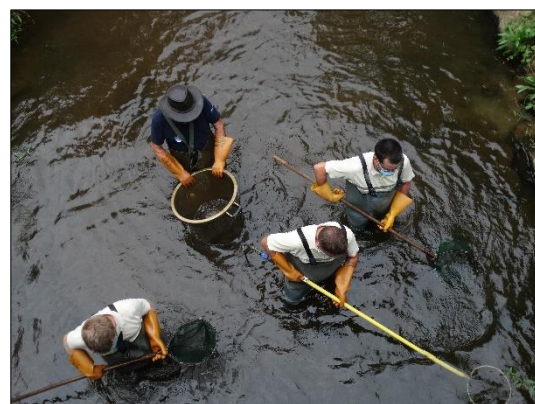
En 2017, des travaux de suppression des deux vannes menés par la Roche-sur-Yon Agglomération ont permis de restaurer la libre circulation de ce cours d'eau et de rétablir une dynamique d'écoulement de l'Yon.

Afin d'évaluer l'impact de ces travaux sur le milieu, une station d'inventaire piscicole a été retenue à l'extrémité amont de « l'ancien plan d'eau ».



Le suivi réalisé

Dans le but d'apprécier la qualité piscicole de la partie de l'Yon restaurée, la méthode de la pêche électrique a été utilisée au niveau d'une station représentative du site d'Alluchon.



Objectifs

- Mesurer l'impact des travaux de restauration de la continuité écologique sur les populations piscicoles en place
- Evaluer la qualité écologique de l'Yon à Alluchon
- Disposer d'éléments sur les espèces repères de l'Yon que sont le vairon, le goujon, le chevesne, la vandoise, l'anguille et le brochet



Bilan de l'inventaire piscicole 2020

Afin d'évaluer l'impact des opérations de restauration de la continuité écologique au niveau du bassin versant de l'Yon, des suivis du milieu ont été définis par la Roche-sur-Yon Agglomération, notamment en proposant des indicateurs biologiques comme les suivis piscicoles. Dans ce cadre, **une pêche électrique a été réalisée le 18 septembre 2020 par la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sur l'Yon au niveau du site d'Alluchon (Ville de la Roche-sur-Yon)**. Le bilan de l'inventaire 2020 montre les éléments suivants :

✓ Liste et abondance des espèces capturées

Abréviation	Nom commun	Classe d'abondance
LOF	Loche Franche	1- Très Faible
GOU	Goujon	5- Très Forte
CHE	Chevesne	5- Très Forte
GAR	Gardon	3- Moyenne
PER	Perche	5- Très Forte
TAN	Tanche	0,5- Présence
ABL	Ablette	1- Très Faible
BRB	Brème bordelière	4- Forte
GRE	Grémille	0,5- Présence
PES	Perche soleil	5- Très Forte
PCH	Poisson-chat	5- Très Forte
ANG	Anguille	5- Très Forte

✓ Densité, biomasse et note de l'Indice Poisson Rivière (IPR)

- **Densité numérique « Très Forte »** : 41 138 individus/hectare
- **Biomasse « Très Forte »** : 485,04 kg/heure
- **Note IPR* : 5 – Très Mauvaise : 44,88**

*L'Indice Poisson Rivière (IPR) consiste globalement à mesurer l'écart entre la composition du peuplement observé lors d'une pêche électrique et la composition d'un peuplement attendu en situation de référence (milieu pas ou très peu modifié). Plus l'écart sera important, plus la note sera élevée et le milieu altéré.

✓ Analyse des résultats obtenus

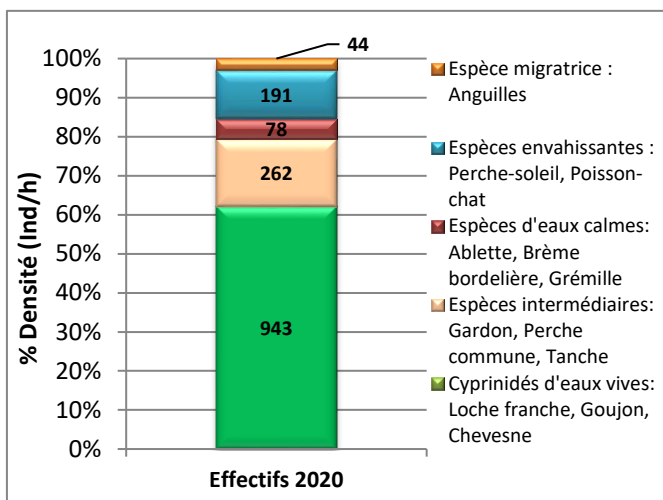
Avec **12 espèces différentes**, la **diversité spécifique** observée en 2020 au niveau de cette station **est forte à très forte**.

Comme pour l'ensemble des cours d'eau du bassin de l'Yon, les espèces les plus sensibles à la qualité du milieu ne sont pas observées (truite fario, chabot, lamproie de Planer). **3 espèces d'eaux vives sont par contre capturées** (la loche franche, le goujon et le chevesne) dont certaines avec de très fortes abondances (notamment le goujon). La restauration de la continuité écologique du site d'Alluchon a permis 3 années après, au retour de ces espèces. On note toutefois toujours **l'absence du vairon et de la vandoise**, espèces repères, beaucoup plus sensibles à la qualité de l'eau.

L'absence de ces espèces se fait au profit de poissons plus tolérants et caractéristiques de milieux lenticques comme la brème bordelière, la perche soleil ou encore le poisson chat.

Les captures de cette catégorie d'espèces en 2020 correspondent au reliquat des poissons observés avant 2017 sur le site d'Alluchon et à la dévalaison de poissons venant de l'amont (Moulin Papon).

✓ Composition du peuplement



Le peuplement piscicole de l'Yon au niveau du site d'Alluchon 3 ans après la restauration de la continuité écologique est maintenant **fortement dominé par les cyprinidés d'eaux vives** (espèces aimant les courants) avec par exemple la capture de plus de 750 goujons sur 75 m de cours d'eau ! La **biomasse (productivité)** du cours d'eau est ainsi considérée comme **très importante**. L'**abondance de l'anguille** est également intéressante à noter pour un secteur amont de l'Yon avec une densité là aussi considérée comme **très forte**.

Par contre, on note toujours l'**absence des espèces les plus sensibles à la qualité du milieu** (comme la vandoise, le vairon ou le brochet), et la **présence encore importante d'espèces peu sensibles à la qualité du milieu** comme le poisson chat ou certaines espèces d'eaux calmes.

Conclusion

La pêche électrique réalisée en 2020 a mis en avant **une évolution positive du peuplement en place de l'Yon à Alluchon** depuis les travaux qui se perçoivent par la répartition des classes d'abondances spécifiques. Les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés en 2017 ont permis **de diversifier les écoulements et les habitats, propices à la diversité piscicole notamment des cyprinidés d'eaux vives** comme le goujon ou le chevesne ainsi que l'anguille. Néanmoins, **un certain nombre d'altérations sont toujours bien présentes** (débit de l'Yon artificialisé par Moulin Papon, conséquence toujours visible de l'effet du plan d'eau 3 années après, morphologie du cours d'eau restant impacté...). **Les espèces les plus sensibles ne peuvent toujours pas se maintenir expliquant une note de l'IPR considérée comme « Très mauvaise ».**